



Communiqué de presse



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
20 août 2019

2 nouveaux projets alimentaires territoriaux labellisés par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation en Occitanie

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire.

La reconnaissance d'un projet alimentaire territorial au sens de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 permet au porteur de ce projet d'utiliser la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL » reconnu par le ministère de l'agriculture et le logo associé. Ce dispositif de reconnaissance s'adresse à des organismes publics ou privés à but non lucratif porteurs d'enjeux de l'alimentation et qui s'engagent dans un projet alimentaire territorial.

La procédure de reconnaissance, élaborée de manière multi-partenariale, a vocation, d'une part, à identifier et à valoriser les projets existants et, d'autre part, à favoriser l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux en permettant aux porteurs de projets de bénéficier d'outils pratiques (guides, appui technique).

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation vient de reconnaître 2 nouveaux PAT en Occitanie portant à 10 le nombre de PAT labellisés dans notre région. Celle-ci est la plus dynamique de France avec plus du tiers des PAT reconnus au niveau national. Ce sont les 2 projets suivants :

- Le [Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et vignobles](#), sur un territoire adossé aux contreforts sud du Massif Central jusqu'au début de la plaine de l'Orb, dans l'Hérault. Sur la base de plusieurs études conduites dès 2008, de nombreuses actions sont menées, grâce à un réseau construit, sur les circuits courts mais aussi le patrimoine alimentaire, l'accès des populations fragiles à une bonne alimentation... Le PAT du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'insère dans la stratégie territoriale « Vivre ensemble au Pays 2020 ».
- [Le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays des Nestes](#), dans un espace irrigué par les eaux des Pyrénées et du plateau de Lannemezan, entre 300 et près de 3200 mètres d'altitude. Le Pays des Nestes, en partenariat avec la DRAAF Occitanie, a réalisé tout au long de l'année 2018 un travail d'étude sur l'alimentation. De celui-ci découle notamment [Le Diagnostic alimentaire du Pays des Nestes](#) dressant un état des lieux pour le territoire et fixant un cap stratégique pour valoriser les produits locaux en circuits courts.

Contacts Presse

DRAAF
Anne BERNACHON
Chargée de communication
☎ 06.99.96.81.08
☎ 05.61.10.61.12

Préfecture

Delphine AMILHAU
☎ 07.85.02.55.71
☎ 05.34.45.38.31

Gaëtan DELAGNES
☎ 07.77.94.26.07
☎ 05.34.45.34.77

1, place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de
presse à l'adresse
suivante :

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiques>

Les projets labellisés illustrent de façon concrète la philosophie et l'action du programme national pour l'alimentation dans les territoires. Ils contribuent à faire de l'alimentation un moteur de développement économique, social, environnemental sans oublier les aspects nutritionnels.

En savoir sur le site du ministère de l'agriculture et de l'alimentation « [Comment construire son Projet Alimentaire Territorial](#) »